

## INSTRUMENT DE NOTIFICATION

### 1. Information sur l'origine du rapport Aide

(a) Nom de la Partie contractante <input type="checkbox"/> Aide	France
(b) Renseignements sur le correspondant/point focal national <input type="checkbox"/> Aide	
Nom et fonction du correspondant	Pascal Mélihan-Cheinin, Chef du bureau des pratiques addictives (MC2)
Adresse postale	Direction générale de la santé – MC2 14 avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP France
Numéro de téléphone	+33 1 40 56 64 32
Numéro de télécopie	+ 33 1 40 56 40 44
Adresse électronique	pascal.melihan-cheinin@sante.gouv.fr
(c) Renseignements sur le correspondant présentant le rapport national s'il s'agit d'une autre personne <input type="checkbox"/> Aide	
Nom et fonction du correspondant	
Adresse postale	
Numéro de téléphone	
Numéro de télécopie	
Adresse électronique	
(d) Signature de la personne responsable de la présentation du rapport <input type="checkbox"/> Aide	
Nom et fonction de la personne responsable	
Nom complet de l'institution	Direction Générale de la Santé, Minsitère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports
Adresse postale	
Numéro de téléphone	
Numéro de télécopie	
Adresse électronique	

Page Web	www.sante.gouv.fr
(e) Période couverte par le rapport <input type="checkbox"/> Aide	27 février 2005 à 27 février 2007
(f) Date à laquelle le rapport a été soumis <input type="checkbox"/> Aide	1er juin 2007

## 2. Données démographiques Aide

(a) Age et sexe :  Aide

Année (la plus récente)	Tranches d'âge	Pourcentage de la population masculine	Pourcentage de la population féminine	Pourcentage de la population totale
1999	12-14 ans	2,1	1,8	3,9
1999	15-24 ans	6,6	6,3	12,9
1999	25-34 ans	7,0	7,0	7,0
1999	35-44 ans	7,1	7,2	14,3
1999	45-54 ans	6,8	6,8	13,6
1999	55-64 ans	4,5	4,8	9,3
1999	65-75 ans	4,2	5,5	9,7
Année (2006)	Tranches d'âge	Pourcentage de la population masculine	Pourcentage de la population féminine	Pourcentage de la population totale
2006	moins de 15 ans	19.4	18.7	19.0
2006	15-24 ans	13.4	12.3	12.9
2006	25-34 ans	13.6	12.7	13.2
2006	35-44 ans	14.5	14.0	14.3
2006	45-54 ans	13.8	13.6	13.7
2006	55-64 ans	11.4	11.1	11.3
2006	65-75 ans	7.7	8.6	8.2

(b) Origine ethnique (facultatif) :  Aide

Nom du groupe ethnique	Pourcentage de la population totale
------------------------	-------------------------------------

### 3. Tabagisme

#### i. Prévalence (réf. article 19.2.a), article 20.2 et article 20.3.a) Aide

##### (a) Tabac à fumer : Aide

	Tranche d'âge (adultes) 25-34 ans	Produits du tabac considérés	Année de collecte des données (la plus récente possible)	Prévalence (%)
<b>Hommes</b>				
Fumant quotidiennement <sup>1</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	40.30
Fumant occasionnellement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	6.50
<b>Femmes</b>				
Fumant quotidiennement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	30.00
Fumant occasionnellement		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	6.30
<b>Total (hommes et femmes)</b>				
Fumant quotidiennement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	35.00
Fumant occasionnellement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	6.4

---

<sup>1</sup> Définitions fournies par les Parties.

	Tranche d'âge (adultes) 35-44 ans	Produits du tabac considérés	Année de collecte des données (la plus récente possible)	Prévalence (%)
<b>Hommes</b>				
Fumant quotidiennement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	34.90
Fumant occasionnellement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	5.20
<b>Femmes</b>				
Fumant quotidiennement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	30.60
Fumant occasionnellement		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	5.60
<b>Total (hommes et femmes)</b>				
Fumant quotidiennement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	32.50
Fumant occasionnellement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	5.40

	Tranche d'âge (adultes) 45-54 ans	Produits du tabac considérés	Année de collecte des données (la plus récente possible)	Prévalence (%)
<b>Hommes</b>				
Fumant quotidiennement <sup>3</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	30.70
Fumant occasionnellement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	4.90
<b>Femmes</b>				

<sup>2</sup> Définitions fournies par les Parties.

<sup>3</sup> Définitions fournies par les Parties.

Fumant quotidiennement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	22.00
Fumant occasionnellement		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	4.50
<b>Total (hommes et femmes)</b>				
Fumant quotidiennement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	26.30
Fumant occasionnellement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	4.70

	Tranche d'âge (adultes) 55-64 ans	Produits du tabac considérés	Année de collecte des données (la plus récente possible)	Prévalence (%)
<b>Hommes</b>				
Fumant quotidiennement <sup>4</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	19.80
Fumant occasionnellement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	3.90
<b>Femmes</b>				
Fumant quotidiennement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	9.60
Fumant occasionnellement		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	2.10
<b>Total (hommes et femmes)</b>				
Fumant quotidiennement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	14.70
Fumant occasionnellement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	3.00

---

<sup>4</sup> Définitions fournies par les Parties.

	Tranche d'âge (adultes) 65-75 ans	Produits du tabac considérés	Année de collecte des données (la plus récente possible)	Prévalence (%)
<b>Hommes</b>				
Fumant quotidiennement <sup>5</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	10.00
Fumant occasionnellement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	2.60
<b>Femmes</b>				
Fumant quotidiennement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	5.90
Fumant occasionnellement		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	1.00
<b>Total (hommes et femmes)</b>				
Fumant quotidiennement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	8.00
Fumant occasionnellement <sup>2</sup>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	1.80

Si possible, veuillez indiquer le nombre moyen de cigarettes fumées quotidiennement par les fumeurs.

	Tranche d'âge (adultes) 25-34 ans	Produits du tabac considérés	Année de collecte des données (la plus récente possible) (latest available)	Nombre moyen de cigarettes fumées par jour
<b>Fumeurs<sup>6</sup></b>				
<b>Fumeuses<sup>2</sup></b>				
<b>Total<sup>2</sup></b>		Cigarettes manufacturées et	2005	14.50

<sup>5</sup> Définitions fournies par les Parties.

<sup>1</sup> De préférence, par tranches de dix ans, par ex. : 25-34, 35-44. etc.

<sup>2</sup> Définitions fournies par les Parties.

		tabac à rouler		
--	--	----------------	--	--

	Tranche d'âge (adultes) 35-44 ans	Produits du tabac considérés	Année de collecte des données (la plus récente possible) (latest available)	Nombre moyen de cigarettes fumées par jour
<b>Fumeurs<sup>7</sup></b>				
<b>Fumeuses<sup>2</sup></b>				
<b>Total<sup>2</sup></b>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	16.20

	Tranche d'âge (adultes) 45-54 ans	Produits du tabac considérés	Année de collecte des données (la plus récente possible) (latest available)	Nombre moyen de cigarettes fumées par jour
<b>Fumeurs<sup>8</sup></b>				
<b>Fumeuses<sup>2</sup></b>				
<b>Total<sup>2</sup></b>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	16.30

	Tranche d'âge (adultes) 55-64 ans	Produits du tabac considérés	Année de collecte des données (la plus récente possible) (latest available)	Nombre moyen de cigarettes fumées par jour
<b>Fumeurs<sup>9</sup></b>				

<sup>1</sup> De préférence, par tranches de dix ans, par ex. : 25-34, 35-44. etc.

<sup>2</sup> Définitions fournies par les Parties.

<sup>1</sup> De préférence, par tranches de dix ans, par ex. : 25-34, 35-44. etc.

<sup>2</sup> Définitions fournies par les Parties.

<sup>1</sup> De préférence, par tranches de dix ans, par ex. : 25-34, 35-44. etc.

<sup>2</sup> Définitions fournies par les Parties.

<b>Fumeuses<sup>2</sup></b>				
<b>Total<sup>2</sup></b>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	17.00

	Tranche d'âge (adultes) 65-75 ans	Produits du tabac considérés	Année de collecte des données (la plus récente possible) (latest available)	Nombre moyen de cigarettes fumées par jour
<b>Fumeurs<sup>10</sup></b>				
<b>Fumeuses<sup>2</sup></b>				
<b>Total<sup>2</sup></b>		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler	2005	14.5

(b) Tabac sans fumée, notamment tabac à priser et à chiquer (facultatif) :  [Aide](#)

Les formes orales des produits du tabac sont interdites en France

(c) Si des données relatives à la prévalence appropriées sont disponibles pour les groupes ethniques, prière de les communiquer..  [Aide](#)

	Groupe ethnique	Produits du tabac considérés	Année de collecte des données (la plus récente possible)	Prévalence (%)
Fumant quotidiennement				
Fumant occasionnellement <sup>2</sup>				

---

<sup>1</sup> De préférence, par tranches de dix ans, par ex. : 25-34, 35-44. etc.

<sup>2</sup> Définitions fournies par les Parties.

(d) Si des données relatives à la prévalence appropriées sont disponibles pour les jeunes, prière de les communiquer..  [Aide](#)

Créer un groupe de jeunes

	Groupe jeunes <sup>11</sup> 12-14 ans	Produits du tabac considérés	Année de collecte des données (la plus récente possible)	Prévalence <sup>12</sup> (%)
Garçons		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler (fumant quotidiennement)	2005	1.50
Filles		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler (fumant quotidiennement)	2005	4.00

	Groupe Jeune 12-14 ans	Produits du tabac considérés	Année de collecte des données (la plus récente possible)	Prévalence <sup>13</sup> (%)
Garçons		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler (fumant occasionnellement)	2005	2.10
Filles		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler (fumant occasionnellement)	2005	3.7

<sup>11</sup> Définitions fournies par les Parties.

<sup>12</sup> Les Parties devraient fournir une définition du tabagisme chez les jeunes; par ex. au moins une cigarette au cours des 30 derniers jours.

<sup>13</sup> Les Parties devraient fournir une définition du tabagisme chez les jeunes; par ex. au moins une cigarette au cours des 30 derniers jours.

i

	Groupe Jeune 15-24 ans	Produits du tabac considérés	Année de collecte des données (la plus récente possible)	Prévalence <sup>14</sup> (%)
Garçons		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler (fumeur quotidiennement)	2005	32.70
Filles		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler (fumeur quotidiennement)	2005	28.20

i

	Groupe Jeune 15-24 ans	Produits du tabac considérés	Année de collecte des données (la plus récente possible)	Prévalence <sup>15</sup> (%)
Garçons		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler (fumeur occasionnellement)	2005	7.20
Filles		Cigarettes manufacturées et tabac à rouler (fumeur occasionnellement)	2005	7.90

. L'offre  Aide

(a) L'offre licite de tabac (réf. article 20.4.c) et article 15.4.a) conformément à l'article 15.5)  Aide

---

<sup>14</sup> Les Parties devraient fournir une définition du tabagisme chez les jeunes; par ex. au moins une cigarette au cours des 30 derniers jours.

<sup>15</sup> Les Parties devraient fournir une définition du tabagisme chez les jeunes; par ex. au moins une cigarette au cours des 30 derniers jours.

	Production intérieure	Exportations	Importations
Année (la plus récente possible)	2006	2006	2006
Quantité (spécifier le produit et l'unité employés, par exemple millions de cigarettes)	cf annexe Exportations Importations Tabac France	cf annexe Exportations Importations Tabac France	cf annexe Exportations Importations Tabac France

Note : offre licite = production intérieure + (importations-exportations)

(b) Prière de fournir tous renseignements disponibles sur le volume des ventes hors-taxes..  [Aide](#)

Ventes annuelles de cigarettes (en million d'unités)	
2005	54801,410
2006	55772,177
Ventes annuelles de tabac à rouler (en tonnes)	
2005	7008,787
2006	7168,207

(c) Saisies de tabac illicite (réf. article 15.4.a) conformément à l'article 15.5)  [Aide](#)

	Cigarettes	Autres produits du tabac (facultatif ; prière de spécifier le produit)
Année (la plus récente possible)	2005	2005
Quantité saisie (spécifier l'unité employée, par exemple millions d'unités)	172400	33600

(d) Prière de fournir des renseignements sur les produits du tabac illicites ou de contrebande (facultatif) (réf. article 15.4.a) conformément à l'article 15.5).  [Aide](#)

Source saisies : Saisies effectuées par les services des douanes en France. Données collectées par l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies (OFDT) auprès de la Direction générale des douanes et droits indirects. Données pour l'année 2006 non disponibles.

Documents complémentaires en annexes : Rapport d'activités du service des douanes 2005 et fichier indicateurs tabac mensuels France 2000 -2006.

#### 4. Politique fiscale Aide

(a) Prière d'indiquer les taux de taxation des produits du tabac à tous les niveaux de l'administration, en étant aussi précis que possible (type de fiscalité : taxes, TVA ou droits sur les ventes ou les importations) (réf. article 6.3)..  Aide

Taux taxation TVA compris : 80,39% détail en annexe : Droits accises tabacs manufacturés UE
---

(b) Prière de communiquer les documents pertinents (réf. article 6.3). (Veuillez si possible communiquer ces textes dans l'une des six langues officielles.)  Aide

(c) Prière d'indiquer les prix de détail sur votre territoire des trois marques les plus courantes de produits du tabac issus de la production intérieure ou importés, en précisant l'année considérée (réf. article 6.2.a)).

6.2(a)).  Aide

2007	Marlboro paquets de 20 cigarettes	5,00 euros
2007	Lucky Strike paquets de 20 cigarettes	4,90
2007	Camel paquets de 20 cigarettes	4,70

#### 5. Mesures législatives, exécutives, administratives et autres Aide

##### i. Questions essentielles Aide

Il convient de noter que la liste de mesures ci-après n'est pas exhaustive mais reflète l'esprit et le but de la Convention.

Prière de répondre par oui ou par non. En cas de réponse affirmative, veuillez joindre un bref résumé ainsi que les documents pertinents. (Veuillez si possible communiquer ces documents dans l'une des six langues officielles.)

Article	En application de l'article 21.1.a) avez-vous adopté et appliqué des mesures législatives, exécutives, administratives et/ou autres mesures dans les domaines suivants :	Oui (veuillez joindre un bref résumé ainsi que la documentation pertinente)	Non
<b>Mesures financières et fiscales visant à réduire la demande de tabac</b>			

<b>6.2(b)</b>	Interdiction ou restriction de la vente aux voyageurs internationaux et/ou de l'importation par eux, de produits du tabac en franchise de droits et de taxes?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Oui	Non
<b>Protection contre l'exposition à la fumée du tabac</b>		<b>complète/partielle/aucune</b>	
<b>8.2</b> <input type="checkbox"/> Aide	dans les lieux de travail intérieurs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	– bâtiments publics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	– établissements de santé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	– établissements d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	– lieux de travail privés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	– autres	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	dans les transports publics?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	dans les lieux publics intérieurs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	– établissements culturels	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	– bars et boîtes de nuit	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	– restaurants	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	– autres	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Si vous avez répondu « partielle » pour les mesures énumérées à l'article 8.2, veuillez donner ici des indications détaillées sur l'interdiction partielle : Afin de répondre aux obligations de l'article 8 la France a modifié la législation existante en novembre 2006 par voie réglementaire (décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, fixant les conditions de l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif mise en place par la loi Evin (1991)). Interdiction globale (tout lieu à usage collectif clos et couvert accueillant du public ou constituant un lieu de travail) au 1er février 2007. entrée en vigueur 1er janvier 2008 pour les cafés/bars, hotels, restaurants, discothèques, casinos...</p> <p>Ceci a permis d'aboutir à une interdiction quasi totale de fumer dans toutes les lieux de travail et les lieux accueillant du public clos et couverts. De nouvelles normes très strictes ont été édictées pour les emplacements fumeurs, dont le gouvernement a souligné le caractère optionnel. Toutes les administrations publiques sont fortement encouragées à ne pas créer de tels emplacements. Cette possibilité n'est pas ouverte aux établissements de santé, d'enseignement ou autres établissements accueillant des mineurs.</p> <p>Documents en annexe : décret et circulaires.</p>			
<b>Réglementation des informations sur les produits du tabac à communiquer</b>			
<b>10</b> <input type="checkbox"/> Aide	Mesures exigeant des fabricants et/ou importateurs des produits du tabac qu'ils communiquent aux autorités gouvernementales des informations relatives à la composition des produits du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Commerce illicite des produits du tabac</b>			
<b>15.2(a)</b> <input type="checkbox"/> Aide	Mesures exigeant que les emballages comportent une marque pour aider à déterminer l'origine des produits du tabac?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	et pour aider à déterminer si le produit est légalement en vente sur le marché intérieur?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>15.3</b>	Mesures exigeant que les marques soient présentées lisiblement et/ou rédigées dans sa ou ses langues principales?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>15.4(b)</b>	Adoption ou renforcement de la législation contre le commerce illicite des produits du tabac?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<b>15.4(e)</b>	Mesures voulues pour permettre la confiscation des profits dérivés du commerce illicite ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>15.7</b>	Octroi de licences ou adoption d'autres mesures pour contrôler ou réglementer la production et la distribution?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Vente aux mineurs et par les mineurs</b>			
<b>16.1</b> <input type="checkbox"/> Aide	Interdiction des ventes de produits du tabac aux mineurs?	<input checked="" type="checkbox"/> Préciser l'âge légal: 16	<input type="checkbox"/>
<b>16.2</b>	Interdiction de la distribution gratuite de produits du tabac au public et surtout aux mineurs ou promotion de cette interdiction?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>16.3</b>	Interdiction de la vente de cigarettes à la pièce ou par petits paquets?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>16.6</b>	Adoption et application de sanctions à l'encontre des vendeurs et des distributeurs?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>16.7</b>	Interdiction des ventes de produits du tabac par les mineurs?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Responsabilités</b>			
<b>19.1</b> <input type="checkbox"/> Aide	Adoption de mesures en matière de responsabilité pénale et civile, y compris l'indemnisation le cas échéant?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ii. **Questions facultatives**  Aide

Il convient de noter qu'il n'est pas obligatoire de répondre à ces questions lors de l'établissement des rapports sur le groupe 1, mais néanmoins possible le cas échéant..

<b>Article</b>	Avez-vous adopté et appliqué des mesures législatives, exécutives, administratives et/ou autres mesures pour :	Oui (veuillez joindre un bref résumé ainsi que la documentation pertinente) <sup>16</sup>	Non
<b>Réglementation de la composition des produits du tabac</b>			
<b>9</b> <input type="checkbox"/> Aide	Les tests et l'analyse de la composition des produits du tabac?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les tests et l'analyse des émissions des produits du tabac?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	La réglementation de la composition des produits du tabac?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	La réglementation des émissions des produits du tabac?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<sup>16</sup> Please provide these documents in one of the six official languages, if available, and please specify sections of your legislation related to each "yes" response.

<b>Conditionnement et étiquetage des produits du tabac</b>			
<b>11.1(a)</b> <input type="checkbox"/> Aide	Faire en sorte que le conditionnement et l'étiquetage ne contribuent pas à la promotion d'un produit du tabac par des moyens fallacieux, tendancieux, trompeurs, ou susceptibles de donner une impression erronée?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>11.1(b)</b>	Faire en sorte que le conditionnement et l'étiquetage comportent également des mises en garde sanitaires décrivant les effets nocifs de la consommation de tabac?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>11.1(b)(i)</b>	Faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient approuvées par l'autorité nationale compétente?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>11.1(b)(ii)</b>	Faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient utilisées tour à tour?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>11.1(b)(iii)</b>	Faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient de grandes dimensions, claires, visibles et lisibles?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>11.1(b)(iv)</b>	Faire en sorte que les mises en garde sanitaires ne couvrent pas moins de 30 % des faces principales ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Faire en sorte que les mises en garde sanitaires couvrent 50 % ou plus des faces principales?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>11.1(b)(v)</b>	Faire en sorte que les mises en garde sanitaires se présentent sous la forme de dessins ou de pictogrammes ou incluent de tels dessins ou pictogrammes?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>11.2</b>	Faire en sorte que le conditionnement et l'étiquetage comportent des informations sur les constituants et émissions pertinents des produits du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>11.3</b>	Faire en sorte que les mises en garde et autres informations textuelles apparaissent sur chaque paquet et cartouche et sur toutes les formes de conditionnement et d'étiquetage extérieurs dans sa ou ses langues principales ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Publicité en faveur du tabac, promotion et parrainage.</b> <input type="checkbox"/> Aide			
<b>13.2</b>	Instaurer une interdiction globale de toute publicité en faveur du tabac et de toute promotion et de tout parrainage du tabac?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Y compris l'interdiction globale de la publicité, de la promotion et du parrainage transfrontières à partir de son territoire?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>13.3</b>	En l'absence d'interdiction globale, imposer des restrictions à toute publicité en faveur du tabac et à toute promotion et tout parrainage du tabac ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Limiter ou instaurer une interdiction globale de la publicité, de la promotion et du parrainage transfrontières à partir de son territoire?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>13.4(a)</b>	Interdire toutes les formes de publicité en faveur du tabac, de promotion et de parrainage qui contribuent à promouvoir un produit du tabac par des moyens fallacieux, tendancieux, trompeurs ou susceptibles de donner une impression erronée?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>13.4(b)</b>	Exiger qu'une mise en garde sanitaire ou d'autres mises en garde ou messages appropriés accompagnent toute publicité, toute promotion et tout parrainage du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>13.4(c)</b>	Limiter le recours à des mesures d'incitation directe ou indirecte qui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	encouragent l'achat de produits du tabac par le public ?		
<b>13.4(d)</b>	Exiger de l'industrie du tabac qu'elle fasse connaître aux autorités gouvernementales compétentes les dépenses qu'elle consacre à la publicité, à la promotion et au parrainage encore non interdits?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>13.4(e)</b>	Limiter la publicité en faveur du tabac ainsi que la promotion et le parrainage à la radio, à la télévision, dans la presse écrite et dans d'autres médias tels que l'Internet?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>13.4(f)</b>	Interdire ou limiter le parrainage des manifestations ou des activités internationales et/ou des participants à ces manifestations ou activités ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Si vous appliquez d'autres mesures législatives ou autres que celles visées à la question 5, vous pouvez fournir des détails complémentaires ci-après :  [Aide](#)

## 6. Programmes et plans [Aide](#)

### i. Questions essentielles [Aide](#)

Il convient de noter que la liste de mesures ci-après n'est pas exhaustive mais reflète l'esprit et le but de la Convention.  [Aide](#)

	Yes (please attach the relevant documentation) <sup>17</sup>	No
Avez-vous élaboré et mis en oeuvre des stratégies et des plans et programmes nationaux multisectoriels globaux de lutte antitabac ( <b>Article 5.1</b> )	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si non, des stratégies, plans et programmes partiels ont-ils été élaborés et mis en oeuvre ? ( <b>Article 5.1</b> )	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu par l'affirmative à l'une ou l'autre des deux premières questions, lesquelles des mesures ci-après ces stratégies, plans et programmes couvrent-ils ? Veuillez cocher la case correspondante et fournir un bref résumé. (Prière de fournir le résumé dans l'une des six langues officielles.)

---

<sup>17</sup> Please provide these documents in one of the six official languages, if possible.

<b>Obligations générales</b> <input type="checkbox"/> Aide		
<b>5.2(a)</b>	Un dispositif national de coordination ou des points focaux nationaux sur la lutte antitabac?	<input type="checkbox"/>
<b>5.3</b>	Protection des politiques contre l'influence des intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac ?	<input type="checkbox"/>
<b>Education, communication, formation et sensibilisation du public</b> <input type="checkbox"/> Aide		
<b>12(a)</b>	<p>Large accès à des programmes complets et efficaces d'éducation et de sensibilisation du public aux risques sanitaires? L'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé soutient deux programmes dans le cadre desquels de nombreuses actions de proximité en prévention du tabagisme sont menées dans chaque région :</p> <p>les appels à projets tabac/alcool (AAP) dont l'objectif est de contribuer au développement d'actions de promotion et d'éducation pour la santé dans le domaine du tabagisme, plus particulièrement en milieu scolaire grâce à l'attribution de financements.</p> <p>Le dispositif «emplois jeunes tabac » (EJT) dont les objectifs sont :</p> <p>de renforcer dans le pays, l'éducation pour la santé, et en particulier la prévention du tabagisme, d'accroître et de diversifier les modes d'actions liés à la prévention du tabagisme en s'appuyant sur les réseaux des Caisses d'Assurance Maladie et des Comités d'Education pour la santé, de renforcer l'articulation entre le niveau national et local et de mettre les acteurs locaux en réseau, en cohérence avec les priorités et programmes nationaux de santé.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<p>... à l'intention des adultes et/ou du grand public? De nombreuses campagnes média et hors média ainsi qu'un grand nombre d'outils pédagogique, d'information, de sensibilisation sont développés par différentes agences et institutions sur différents thèmes de la lutte contre le tabac et ciblant différents publics (jeunes, femmes enceintes, femmes, toute population etc..)</p> <p>Le détail de ses campagnes et documentations ainsi que des exemples pour les années 2005-2006 sont en documents annexes.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<p>... à l'intention des enfants et des jeunes? L'article L.3511-9 du Code de la Santé Publique : Dans le cadre de l'éducation à la santé, une sensibilisation au risque tabagique est organisée, sous forme obligatoire, dans les classes de l'enseignement primaire et secondaire.</p> <p>De nombreuses campagnes média et hors média ainsi qu'un grand nombre d'outils pédagogique, d'information, de sensibilisation sont développés par différentes agences et institutions sur différents thèmes de la lutte contre le tabac et ciblant différents publics (jeunes, femmes enceintes, femmes, toute population etc..)</p> <p>Le détail de ses campagnes et documentation (sous différents supports et média) ainsi que des exemples pour les années 2005-2006 sont en documents annexes.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>12(b)</b>	<p>Sensibilisation du public aux risques pour la santé liés à la consommation de tabac et à l'exposition à la fumée du tabac, ainsi qu'aux avantages du sevrage tabagique et des modes de vie sans tabac ?</p> <p>De nombreuses campagnes média et hors média ainsi qu'un grand nombre d'outils pédagogique, d'information, de sensibilisation sont développés par différentes agences et institutions sur différents thèmes de la lutte contre le tabac et ciblant différents publics (jeunes, femmes enceintes, femmes, toute population etc..)</p> <p>Le détail de ses campagnes et documentation (sous différents supports et média) ainsi que des exemples pour les années 2005-2006 sont en documents annexes.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>12(c)</b>	<p>Accès du public à un large éventail d'informations concernant l'industrie du tabac? L'information gouvernementale auprès du grand public sur les activités de l'industrie du tabac est relativement récente.</p> <p>Dans le cadre du plan cancer des projets sont confiés à des associations afin d'analyser des documents internes à l'industrie du tabac afin d'informer le grand public.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>

	<p>Un film documentaire « Tabac la conspiration » relatant les agissements de l'industrie du tabac diffusé sur la chaîne de télévision publique ainsi qu'une version cinéma ont été soutenus financièrement par l'INPES et l'INCa. (dossier de presse en annexe).</p> <p>La campagne (jeunes) « Toxicorp » de l'INPES met en lumière le recrutement des jeunes par l'industrie.</p>	
<b>12(e)</b>	<p>Sensibilisation et participation des organismes publics et privés et d'organisations non gouvernementales qui ne soient pas liés à l'industrie du tabac à l'élaboration et à la mise en oeuvre de programmes et de stratégies intersectoriels de lutte antitabac ? La possibilité d'ester en justice déjà conférée aux associations de lutte contre le tabac a été élargie aux associations de consommateurs et aux associations familiales pour les infractions à la législation en matière de lutte contre le tabagisme, par la loi du 9 août 2004.</p> <p>Les organisations non gouvernementales, sociétés savantes, et autres acteurs sont régulièrement consultés et invités à répondre à des appels à projets pour obtenir des financements pour accompagner la mise en oeuvre de la politique nationale, régionale et locale de contrôle du tabac. L'Alliance contre le tabac regroupe trente trois associations de lutte contre le tabac réparties sur tout le territoire national.</p>	☒
<p><b>Mesures visant à réduire la demande en rapport avec la dépendance à l'égard du tabac et le sevrage tabagique</b> <input type="checkbox"/> Aide</p>		
<b>14.1</b>	<p>Directives globales et intégrées fondées sur des données scientifiques et sur les meilleures pratiques pour promouvoir le sevrage tabagique et le traitement adéquat de la dépendance à l'égard du tabac ? Deux conférences de consensus de 1998 et 2004 ont permis d'élaborer des recommandations pour promouvoir et structurer sur des bases scientifiques l'arrêt du tabac en France.</p> <p>Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé (ANAES)</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Conférence de consensus : Arrêt de la consommation du tabac 1998</li> <li>2) Conférence de consensus : Grossesse et tabac 2004</li> </ol> <p>Documents en annexe</p> <p>De plus, l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (AFSSAPS) a élaboré des recommandations spécifiques.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Les stratégies thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses De l'aide à l'arrêt du tabac : Fiche de pratique thérapeutique : le bupropion lp (zyban®)</li> <li>2) Les stratégies thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses de l'aide à l'arrêt du tabac : Fiche de pratique thérapeutique : Prise en charge en pratique courante d'un arrêt du tabac.</li> <li>3) Les stratégies thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses de l'aide à l'arrêt du tabac. Recommandations de bonne pratique.</li> </ol> <p>Documents en annexe.</p> <p>L'Institut National du Cancer contribue à la diffusion des recommandations internationales et financièrement au développement de la base de données scientifiques sur le traitement de la dépendance tabagique disponible sur internet (disponible en 8 langues).  <a href="http://www.treatobacco.net">http://www.treatobacco.net</a></p>	☒
<b>14.2(d)</b>	<p>Mesures visant à faciliter l'accès à un traitement de la dépendance à l'égard du tabac à un coût abordable, y compris aux produits pharmaceutiques? La Haute Autorité de Santé a rendu un avis en 2007 sur la prise en charge de la dépendance tabagique en France ; (document annexe)</p> <p>A partir du 1er février 2007, l'Assurance Maladie accompagne l'arrêt du tabac et pour un forfait maximum de 50 € par an et par bénéficiaire, les traitements de substitution</p>	☒

	nicotinique. Toute personne hospitalisée, peut bénéficier d'une aide à l'arrêt du tabac gratuite au cours de son hospitalisation.	
<b>Appui à des activités de remplacement économiquement viables</b> <input type="checkbox"/> Aide		
17	Mesures visant à promouvoir des solutions de remplacement économiquement viables pour les cultivateurs, les travailleurs et, selon qu'il conviendra, les vendeurs ?	<input type="checkbox"/>
<b>Recherche, surveillance et échange d'informations</b> <input type="checkbox"/> Aide		
20.1(a)	Mesures visant à encourager la recherche sur les déterminants et les conséquences de la consommation de tabac et de l'exposition à la fumée du tabac, ainsi que la recherche de cultures de substitution?	<input type="checkbox"/>
20.4(b)	Etablissement d'une base de données actualisée concernant les programmes de surveillance nationaux?	<input type="checkbox"/>

ii. **Questions facultatives**  Aide

<b>Education, communication, formation et sensibilisation du public</b> <input type="checkbox"/> Aide		
12(d)	Programmes appropriés de formation ou de sensibilisation à la lutte antitabac à l'intention des personnes telles que les agents de santé, les agents communautaires, les travailleurs sociaux, les professionnels des médias, les éducateurs, les décideurs, les administrateurs et les autres personnes concernées ? Un programme de formation de ces publics n'a pas été élaboré au niveau national mais de nombreuses actions de formation et de sensibilisation sont menées par les différentes instances de santé sociétés savantes et ONG (colloques, formation, journées de prévention etc..) sur tout le territoire.	<input checked="" type="checkbox"/>
12(f)	Sensibilisation du public aux informations concernant les conséquences sanitaires, économiques et environnementales préjudiciables de la production et de la consommation de tabac et accès du public à ces informations ? L'INPES mène chaque année des campagnes grand public et des campagnes ciblées sur des populations spécifiques. Les campagnes grand public visent trois objectifs : modifier les perceptions du risque lié au tabagisme actif en rappelant la toxicité de la cigarette, promouvoir les moyens d'aide à l'arrêt grâce à la ligne Tabac Info Service et son site internet, sensibiliser au risque du tabagisme passif  Par ailleurs des stratégies spécifiques ont été mises en place pour toucher le public des jeunes (travail sur l'idée de manipulation par l'industrie du tabac et stratégie des moyens axées sur internet ou s'appuyant sur les leaders d'opinion notamment animateurs radio) et auprès des femmes (la beauté utilisé comme ressort pour l'arrêt, ou axe risque pour l'enfant pour les femmes enceintes).  Voir sites INPES <a href="http://www.tabac-info-service.fr/fr/homepage/index_flash.htm">http://www.tabac-info-service.fr/fr/homepage/index_flash.htm</a> <a href="http://www.drogues-dependance.fr/tabac.html">http://www.drogues-dependance.fr/tabac.html</a>	<input checked="" type="checkbox"/>

**Mesures visant à réduire la demande en rapport avec la dépendance à l'égard du tabac et le sevrage tabagique**  Aide

<p><b>14.2(a)</b></p>	<p>Conception et mise en oeuvre de programmes efficaces visant à promouvoir le sevrage tabagique dans des lieux comme les établissements d'enseignement, les établissements de santé, les lieux de travail et de pratique des sports? La prise en charge de la dépendance tabagique en France est évolution ?</p> <p>Un réseau de consultations de tabacologie, avec médecins et infirmières diplômés en tabacologie se développe en France depuis la fin des années 1990. Tous les départements de France compte une consultation de tabacologie.</p> <p>En 2004, dans le cadre du plan cancer, les établissements de santé ont pu bénéficier de la création de consultation de tabacologie et des consultations hospitalières de groupe ont été mises en place pour réduire les délais d'attente. En 2006 le nombre de consultations de tabacologie recensées s'élève pour le public et le privé à 498, auxquelles s'ajoute 26 consultations de groupe et 14 consultations de groupe ouvertes sans rendez vous. L'organisation de la tabacologie hospitalière s'inscrit dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre le tabagisme, soutenu depuis quelques années par des mesures incitatives. Renforcement en 2006 de la tabacologie hospitalière avec des moyens supplémentaires pour l'émergence de projets pilotes pour la prise en charge de la dépendance tabagique au sein de deux populations prioritaires : les femmes enceintes et les patients hospitalisés</p> <p>Annonces renforcement pour accompagnement du décret en 2007: le plan de lutte contre le tabagisme a pour objectif de permettre d'atteindre 500 consultations hospitalières publiques de tabacologie fin 2007. Ces consultations s'inscriront à terme dans le cadre du plan addictologie. Les Agences régionales de l'Hospitalisation ont lancé à partir du début février 2007 un appel d'offres à projets pour la création et le renforcement des consultations hospitalières ainsi que pour la formation des personnels en tabacologie. Un budget de 21 M€ pour la tabacologie en 2007 est réservé dans le cadre du plan national d'addictologie</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p>
<p><b>14.2(b)</b></p>	<p>Diagnostic et traitement de la dépendance à l'égard du tabac et services de conseil sur le sevrage tabagique inclus dans les programmes, plans et stratégies nationaux de santé et d'éducation, avec la participation des agents de santé, des agents communautaires et des travailleurs sociaux ?</p> <p>cf supra,</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p>
<p><b>14.2(c)</b></p>	<p>Mise sur pied, dans les établissements de santé et les centres de réadaptation, des programmes de diagnostic, de conseil, de prévention et de traitement de la dépendance à l'égard du tabac? cf supra,</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p>
<p><b>Protection de l'environnement et de la santé des personnes</b> <input type="checkbox"/> Aide</p>		
<p><b>18</b></p>	<p>Prise en compte, pour ce qui est de la culture du tabac et de la fabrication de produits du tabac sur le territoire, de la protection de l'environnement et de la santé des personnes eu égard à l'environnement?</p>	<p><input type="checkbox"/></p>

<b>Recherche, surveillance et échange d'informations</b> <input type="checkbox"/> Aide		
<b>20.1(b)</b>	Formation et soutien de tous ceux qui participent à des activités de lutte antitabac, y compris la recherche, la mise en oeuvre et l'évaluation? Ce domaine est à développer en France	<input type="checkbox"/>
<b>20.2</b>	Programmes de surveillance nationale, régionale et mondiale de l'ampleur, des tendances, des déterminants et des conséquences de la consommation de tabac et de l'exposition à la fumée du tabac? L'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies a mis en place dès 2000 un recueil d'indicateurs mensuels permettant de suivre l'évolution de la consommation, des ventes de traitements de la dépendance tabagique, des saisies illicites, du recours aux services d'aide à l'arrêt. L'enquête baromètre santé permet de suivre l'évolution de la prévalence, les attitudes et connaissances à l'égard du tabac en France. Dans le cadre du suivi la mise en oeuvre, la France vient de rejoindre le projet d'enquête internationale ITC, qui permettra des analyses comparatives au niveau international ainsi que le suivi d'une cohorte sur la mise en oeuvre en France des mesures appelées par la CCLAT.	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>20.3(a)</b>	Mise en place d'un système national de surveillance épidémiologique de la consommation de tabac et des indicateurs sociaux, économiques et sanitaires y relatifs ? Ce domaine est à développer	<input type="checkbox"/>
<b>20.4</b>	Echange d'informations scientifiques, techniques, socio-économiques, commerciales et juridiques du domaine public, ainsi que d'informations concernant les pratiques de l'industrie du tabac et la culture du tabac? Non systématique mais réponse à des demandes lorsque sollicité.	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>20.4(a)</b>	Etablissement d'une base de données actualisée concernant les lois et règlements sur la lutte antitabac et un ensemble d'informations sur leur application ainsi que sur la jurisprudence pertinente ?	<input type="checkbox"/>

## 7. Aide technique et financière Aide

Le but de cette section est d'aider le Secrétariat à mieux assortir les compétences et les ressources disponibles aux besoins perçus.

En application de l'article 21.1.c), avez-vous fourni ou reçu une aide financière ou technique (par des voies unilatérales, bilatérales, régionales, sous-régionales ou autres voies multilatérales, y compris par des organisations intergouvernementales régionales et internationales et des institutions financières et de développement) pour l'élaboration et le renforcement des programmes complets et multisectoriels de lutte antitabac des pays en développement Parties et des Parties à économie en transition, dans l'un quelconque des domaines suivants :

Aide fournie	Aide reçue
--------------	------------

	(veuillez préciser ci-après)	(veuillez préciser ci après)
La mise au point, le transfert et l'acquisition de technologies, de connaissances, de compétences et de capacités liées à la lutte antitabac ? (Article 22.1.a))	<input checked="" type="checkbox"/> Yes / <input type="checkbox"/> No	<input checked="" type="checkbox"/> Yes / <input type="checkbox"/> No
La fourniture de compétences techniques, scientifiques, juridiques ou autres pour établir et renforcer les stratégies, les plans et les programmes nationaux de lutte antitabac ? (Article 22.1.b))	<input checked="" type="checkbox"/> Yes / <input type="checkbox"/> No	<input checked="" type="checkbox"/> Yes / <input type="checkbox"/> No
Des programmes de formation ou de sensibilisation bien conçus adaptés au personnel concerné conformément à l'article 12 ? (Article 22.1.c))	<input type="checkbox"/> Yes / <input checked="" type="checkbox"/> No	<input type="checkbox"/> Yes / <input checked="" type="checkbox"/> No
La mise à disposition de matériels, d'équipements et de fournitures ainsi que du soutien logistique nécessaire aux stratégies, plans et programmes de lutte antitabac ? (Article 22.1.d))	<input checked="" type="checkbox"/> Yes / <input type="checkbox"/> No	<input type="checkbox"/> Yes / <input checked="" type="checkbox"/> No
La définition des méthodes de lutte antitabac, y compris pour le traitement complet de l'addiction nicotinique ? (Article 22.1.e))	<input type="checkbox"/> Yes / <input checked="" type="checkbox"/> No	<input type="checkbox"/> Yes / <input checked="" type="checkbox"/> No
La promotion de la recherche visant à rendre le coût du traitement complet de l'addiction nicotinique plus abordable ? (Article 22.1.f))	<input type="checkbox"/> Yes / <input checked="" type="checkbox"/> No	<input type="checkbox"/> Yes / <input checked="" type="checkbox"/> No
Autres. Veuillez préciser :		
Renseignements supplémentaires : Si vous avez répondu non à l'une quelconque des questions ci-dessus, veuillez décrire l'aide financière ou technique qui est éventuellement à l'étude. Détail en annexe « Aide envisagée » Si vous avez répondu par l'affirmative à l'une quelconque des questions ci-dessus, veuillez indiquer le ou les pays ayant fourni/reçu une aide. Détail en annexe « Aide fournie »		

En application de l'article 21.3, avez-vous fourni ou reçu une aide financière ou technique pour aider les pays en développement Parties ou les Parties à économie en transition à s'acquitter de leurs obligations en matière de notification d'informations ?

Aide fournie <input type="checkbox"/> Aide	<input type="checkbox"/> Oui / <input checked="" type="checkbox"/> Non (veuillez préciser ci après)	Aide reçue	<input type="checkbox"/> Oui / <input checked="" type="checkbox"/> Non ((veuillez préciser ci après))
Renseignements supplémentaires: Si vous avez répondu non à l'une quelconque des questions ci-dessus, veuillez décrire l'aide financière ou technique qui est éventuellement à l'étude.  Si vous avez répondu par l'affirmative à l'une quelconque des questions ci-dessus, veuillez indiquer le ou les pays ayant fourni/reçu une aide.			

Avez-vous constaté des écarts entre les ressources disponibles et les besoins évalués pour ce qui concerne l'aide financière et technique fournie ou reçue?  Aide

<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser ci après)	<input type="checkbox"/> Non
Renseignements supplémentaires: Les demandes d'assistance n'ont pas été formulées explicitement. Un travail est à entreprendre dans ce domaine pour coordonner l'assistance la plus appropriée.	

**8. Domaines prioritaires pour la mise en oeuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac**  [Aide](#)

Quels sont les domaines jugés prioritaires dans votre pays pour la mise en oeuvre de la Conventioncadre de l'OMS pour la lutte antitabac ? (réf. **article 21.1.b**)

Cf réponse ci-dessous

Pour la France:

Le programme national de lutte contre le cancer en 2003 a fait rapidement progresser la lutte contre le tabac en France. L'ensemble des mesures adoptées ont eu un impact considérable et sans précédent (entre 2003 et 2006) non seulement sur la consommation mais aussi sur l'image et l'acceptabilité sociale du tabac en France. Ces avancées devront être consolidées. La structuration de la lutte contre le tabac à long terme sous forme d'un programme national pérenne soutenu par un mécanisme de coordination/ unité centrale ou agence financé adéquatement et permettant une l'évaluation de la mise en œuvre de la CCLAT est à envisager.

Les priorités pour la mise en oeuvre effective de la CCLAT sont notamment les suivantes

Travailler sur l'adoption les avertissements sanitaires graphiques sur les unités de conditionnements du tabac. A terme, proposer de lancer une réflexion sur l'adoption d'emballage/packaging générique pour tous les produits du tabac.

Développer des capacités dans le domaine du contrôle du tabac notamment dans les disciplines suivantes : droit, économie, toxicologie.

Développer un programme national et contribuer à un programme européen/international de recherche sur le tabac.

Organiser la surveillance des actions de l'industrie du tabac destinées à freiner la mise en oeuvre de la CCLAT .

Pour les Départements d'Outre mer ; Territoires et collectivités d'Outre mer

Les données sur les avancées de la mise en œuvre de la Convention Cadre en Outre mer sont largement insuffisantes. La collecte de données, le suivi de la mise en oeuvre du traité et l'assistance éventuelle à fournir doivent être mis en place de façon systématique.

Au plan international et assistance technique et financière

L'assistance au Parties se fait de façon ad hoc et en répondant à des demandes ou dans le cadre de mis en place de programmes nationaux de lutte contre le cancer. Une réflexion plus large avec d'autres Parties francophones et autres permettrait de mieux structurer l'aide apportée par la France et par l'UE.

Le sujet de l'accès à l'information scientifique, juridique, économique etc en langue française est un véritable problème, que la France tente de résoudre. L'Institut National du Cancer anime un groupe de travail international pour le développement d'une stratégie de traduction/ interprétariat anglais/français/anglais des documents et événements clés pour le contrôle du tabac et la mise en œuvre de la CCLAT.

L'Inca participe également aux travaux d'un groupe informel le « global donor forum » qui rassemble une grande partie des bailleurs de fonds / experts du contrôle du tabac au niveau international afin d'éviter toute duplication, de cibler l'aide et l'assistance technique donnée, de favoriser des synergies entre les différents bailleurs de fonds.

Quels obstacles avez-vous éventuellement rencontrés dans la mise en oeuvre de la Convention-cadre ? (réf. article 21.1.b))

En France, il n'existe pas d'entité publique spécialisée dans la lutte contre le tabac. La création d'une entité thématique est à étudier dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention Cadre de lutte anti tabac de l'OMS. La multiplication récente du nombre d'agences dédiées à des pathologies ou causes spécifiques freine le développement d'une telle structure.

La France pourrait s'appuyer sur l'expérience d'autres Parties qui ont mis en place des structures de coordination/ agences pour le contrôle du tabac et la mise en œuvre de la CCLAT.

L'Assistance technique est fournie de façon ad hoc et devra être mieux structurée à l'avenir.

La Convention Cadre et l'engagement de la France restent encore trop peu connus des différentes instances et différents services de l'Etat. Une mobilisation des différentes instances sur la CCLAT est nécessaire.

## 9. Remarques supplémentaires Aide

Veillez donner les renseignements non couverts ailleurs que vous jugez importants.

## 10. Informations en retour sur le questionnaire

(a) Veuillez fournir des informations en retour pour l'amélioration de ce questionnaire sur le groupe 1.  Aide

De façon très pratique nous avons rencontré des difficultés avec les macros.

Sur les données de prévalence et démographiques

(b) Veuillez fournir des informations en vue de l'élaboration du questionnaire sur le groupe 2.  Aide

